



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE L'ILLE-ET-VILAINE

SOUS-PREFECTURE DE REDON

Réglementation et Libertés Publiques

ARRETE

PORTANT NOUVELLES INSCRIPTIONS SUR LA LISTE DEPARTEMENTALE DES VETERINAIRES
EN VUE DE REALISER LES EVALUATIONS COMPORTEMENTALES DES CHIENS

LE PREFET DE LA REGION BRETAGNE
PREFET DE L'ILLE ET VILAINE

VU le code rural, et notamment ses articles L 221-11, L 211-14-1 et D 211-3-1 ;

VU l'arrêté interministériel du 28 août 2009 relatif aux modalités d'inscription des vétérinaires sur une liste départementale en vue de réaliser des évaluations comportementales en application de l'article L 211-14-1 du code rural ;

VU l'arrêté préfectoral du 10 septembre 2009 portant organisation de la préfecture d'Ille et Vilaine ;

VU l'arrêté préfectoral du 7 septembre 2009 donnant délégation permanente de signature pour l'ensemble du département à M. Jean-Michel BRUNEAU, sous-préfet de Redon ;

VU l'arrêté préfectoral du 3 août 2009 donnant délégation de signature, pour l'ensemble du département, à Mme Christine ROLEZ en cas d'absence ou d'empêchement de BRUNEAU ;

Considérant les propositions de M. le directeur départemental des services vétérinaires du 30 octobre 2009 ;

ARRETE :

Article 1 : La liste départementale des vétérinaires en vue de réaliser les évaluations comportementales des chiens est complétée ainsi qu'il suit :

- Dr Ronan COGNET, clinique vétérinaire, 13, rue Jean Rozé à 35190 TINTENIAC
 - Dr Véronique DESCARSIN-HENNINGER, 15 avenue Rioust des Villes Audrain à 56800 PLOERMEL ;
- La nouvelle liste est établie suivant le tableau annexé au présent arrêté.

Article 2 : Le secrétaire général de la Préfecture, les sous-préfets de Saint-Malo et de Fougères, les commandants de compagnies de gendarmerie, les directeurs de circonscription de sécurité publique et le directeur départemental des services vétérinaires sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Redon, le 5 novembre 2009
Pour le préfet et par délégation,
Le sous-préfet de REDON
Pour le sous-préfet absent,
La secrétaire générale,

Christine ROLEZ

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Rennes qui devra, sous peine de forclusion être enregistré au greffe de cette juridiction dans le délai de deux mois à compter de la notification de la présente décision.

Vous avez également la possibilité de former :

► un recours gracieux (auprès du préfet d'Ille et Vilaine, 3, avenue de la préfecture à Rennes)

ou

► un recours hiérarchique (auprès du ministre de l'intérieur, de l'outre mer et des collectivités territoriales - direction des libertés publiques et des affaires juridiques - sous direction des libertés publiques et de la police administrative - place Beauvau - 75800 PARIS cédex 08)

Le recours administratif doit être introduit dans le délai de deux mois après notification de la décision à peine de forclusion. Le recours administratif proroge le délai de recours contentieux.

PREFECTURE DE L'ILLE-ET-VILAINE

Sous-Préfecture de REDON

Réglementation et libertés publiques

☎ 02 99 71 14 04

☎ 02 99 71 53 28

☎ 02 99 72 72 59

**LISTE DEPARTEMENTALE DES VETERINAIRES EN VUE DE REALISER
DES EVALUATIONS COMPORTEMENTALES DES CHIENS**

Code rural, notamment ses articles L.211.11, L.211.14-1, D.211.3.1

(situation au 5 novembre 2009)

Arrêté préfectoral	Noms et coordonnées des vétérinaires	N° inscrit à l'ordre vétérinaire	Date d'obtention du diplôme
26.11.07	Dr Pascal LE BRIZE, 29, rue le Hérisé 35560 – ANTRAIN Tél. : 02 99 98 39 48	5 118	1980
26.11.07	Dr Renaud HENRY, clinique vétérinaire de l'Arsenal – 25 boulevard Voltaire 35000 – RENNES Tél. : 02 99 30 54 62	17 354	1999
26.11.07	Dr Gilles TIZON, clinique vétérinaire de l'Arsenal – 25 boulevard Voltaire 35000 – RENNES Tél. : 02 99 30 54 62	12 181	1990
26.11.07	Dr Christine AUGROS-TIZON clinique vétérinaire de l'Arsenal 25, boulevard Voltaire 35000 – RENNES Tél. : 02 99 30 54 62	20 974	2006
26.11.07	Dr Jenny HAMEURT-FORTINEAU 7 avenue de la Gare – 35770 – VERN SUR SEICHE Tél. : 02 99 62 12 62	9 000	1984
18.01.08	Dr Véronique LAUDE -88, rue de Paris 35500 – VITRE Tél. : 02 99 75 18 55	14 900	1991
18.01.08	Dr Elisabeth GUERMONPREZ 6, rue de la Mare Pavée 35510 – CESSON SEVIGNE Tél. : 02 99 83 31 30	12384	1993
06.08.08	Dr Caroline ADJANOHOUN – clinique vétérinaire des Trois Sapins – ZA des Trois Sapins – 35150 – JANZE Tél. : 02 99 47 03 20	9 942	1993
12.09.08	Dr Julien DEVAUX – 154, boulevard de Verdun – 35000 – RENNES Tél. : 02 99 54 46 48	18 495	2006
12.12.08	Dr Bernard DEBRAY – 11, Place du Vert Buisson 35170 – BRUZ Tél. : 02 99 05 97 70	2 791	1981
12.12.08	Dr Jérôme PEQUIN – 24, Avenue Henri Fréville 35000 – RENNES Tél. : 02 99 51 90 21	2 885	1978
12.12.08	Dr Emmanuel LANGE – 4, rue du Docteur Laennec 35550 – PIPRIAC Tél. : 02 99 34 45 76	12 986	1995

Arrêté préfectoral	Noms et coordonnées des vétérinaires	N° inscrit à l'ordre vétérinaire	Date d'obtention du diplôme
12.12.08	Dr Claire LANGE – Clinique Vétérinaire de GUIPRY Rue de la Crépinière 35480 – GUIPRY Tél. : 02 99 34 63 39	14 799	1999
12.12.08	Dr Michel YVINEC - Place Charles de Gaulle 35740 - PACE Tél. : 02 99 60 24 23	8 715	1983
12.12.08	Dr Véronique GUENA-HARLE – cabinet des Trois Clochers, 35, rue du Maréchal Leclerc – 35420- SAINT-GEORGES DE REINTEMBault Tél. : 02 99 98 02 10	9 568	1986
12.12.08	Dr Gilles DESERT, 233, avenue Général Patton 35700 – RENNES Tél : 02 99 38 94 79	2 796	1984
12.12.08	Dr Yann CAMBRUZZI – Centre Commercial « Le Bretagne » 35131 – CHARTRES DE BRETAGNE Tél : 02 99 41 23 42	11 783	1994
12.12.08	Dr Jean-Philippe LE PAGE – 47, boulevard Leclerc 35460 – SAINT-BRICE EN COGLES. Tél : 02.99.18.55.84	17 641	2003
17.03.09	Dr Delphine NEBOUT – clinique de Belle Lande 3, rue Charles Robert 35120 DOL DE BRETAGNE Tel : 02 99 48 03 69	13 748	1995
17.03.09	Dr Eric DAVID – 63, rue Alphonse Guérin 35000 RENNES Tel : 02 99 36 16 26	9 054	1986
17.03.09	Dr Béatrice DE VITO – Zone Artisanale Triangle Vert 2 35520 LA MEZIERE Tel : 02 99 66 51 27	14 298	1991
17.03.09	Dr Maxime MEURON – Rue du Tertre aux Nêfles 35400 SAINT-MALO Tel : 02 99 81 75 54	15 385	1999
12.05.09	Dr Franck GUITTOT – clinique vétérinaire Zone Artisanale de Beauvais – Route de Vitré 35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE Tel : 02 99 96 21 53	17 625	2004
06.07.09	Dr Olivier BRENAC – clinique vétérinaire Brocéliande 58, avenue du Miroir aux Fées 35400 SAINT-MALO Tel : 02 99 81 94 51	2 535	1977
06.07.09	Dr Laurent GAUNEAU – clinique vétérinaire 5, chemin de Hourpré 35220 CHATEAUBOURG Tel : 02 99 00 30 30	10 192	1990
05.11.09	Dr Ronan COGNET – clinique vétérinaire 13, rue Jean Rozé - 35190 TINTENIAC Tel : 02 99 68 08 09	20 828	2007
05.11.09	Dr Véronique DESCARSIN-HENNINGER 15, avenue Rioust des Villes Audrain -56800 – PLOERMEL Tel : 02 97 74 22 98	11 876	1991

Pour mémoire : L'arrêté du 10 septembre 2007 relatif aux modalités d'inscription des vétérinaires sur une liste départementale en vue de réaliser des évaluations comportementales en application de l'article L. 211.14.1 du code rural prévoit que l'inscription sur la liste départementale s'effectue par simple dépôt d'une demande du vétérinaire praticien volontaire auprès du directeur départemental des services vétérinaires.